

## Suite aux révélations d'abus commis par Louis Ribes dans le diocèse de Saint-Etienne

Les médias ont largement fait état des abus sexuels commis par Louis Ribes, prêtre du diocèse de Lyon, en particulier dans notre diocèse sur la commune de Grammond, dont il était originaire, et où il se rendait régulièrement, notamment lors des vacances d'été.

Les faits sont graves. Le nombre des personnes qui ont été ses victimes, pour la plupart aujourd'hui quinquagénaires, est important et chaque jour d'autres se signalent.

Nous savons aujourd'hui, grâce à leurs témoignages, dans quelles conditions cet artiste peintre réalisait ses œuvres. Il faisait poser des enfants nus, agressant sexuellement certains d'entre eux. C'est en abusant et trahissant la confiance des enfants, de leurs parents et de leurs familles, qu'il a réalisé deux grands tableaux ornant jusqu'à ce jour le chœur de l'église Saint-Pierre de Grammond.

Le mardi 18 janvier, une soixantaine de personnes du village et au-delà ont participé à une rencontre organisée avec la collaboration du maire de la commune. Parmi elles, une douzaine de personnes ont pris la parole avec courage, pour dire qu'elles avaient été victimes de ce prêtre. Partageant une même peine, la parole des uns a permis l'expression des autres dans un climat de grande écoute.

Comme l'a souligné Mgr Bataille en fin de rencontre, « *c'est vraiment l'expression courageuse, simple et vraie des participants, dans un grand respect mutuel, qui a fait la qualité de notre rencontre, en lui donnant une rare intensité. C'est un long chemin de libération et de purification qui s'ouvre* ».

De nouvelles victimes se sont depuis signalées à la cellule diocésaine d'accueil et d'écoute<sup>1</sup>. J'encourage toutes les autres qui le souhaitent à se manifester et à prendre contact avec nous. Grâce aux dispositifs nationaux décidés par la Conférence des Évêques de France, un parcours personnalisé d'accompagnement et de réparation leur sera proposé, pour les aider dans leurs chemins de reconstruction. Un groupe de parole sera également proposé localement.

Ecoutant les récits de personnes victimes d'abus sexuels, je constate chaque fois, avec une grande peine, combien des faits commis il y a plus de quarante ans blessent en profondeur les corps, les esprits et les âmes. Ces personnes victimes viennent nous rappeler d'une part que la vérité, même douloureuse, rend libre (Jn 8, 32), et d'autre part que nous sommes tous concernés par ces drames, souvent encore si présents dans le cœur de ceux qui les ont vécus. Ensemble, nous devons les affronter et trouver des chemins de proximité et de soutien.

Jean-Louis Reymondier, diacre  
Délégué diocésain à la protection des mineurs  
Responsable de l'Antenne diocésaine de prévention et de lutte contre les abus sexuels

Saint-Etienne, le jeudi 20 janvier 2022

---

<sup>1</sup> Cellule diocésaine d'accueil et d'écoute : 04 77 59 30 06 – [preventionabus@diocese-saintetienne.fr](mailto:preventionabus@diocese-saintetienne.fr)

## Informations concernant les œuvres

---

Concernant l'œuvre, il est apparu évident à l'assemblée qu'elle devait être décrochée et remise rapidement, ce qui a été effectué ce jeudi 20 janvier. A noter qu'une œuvre mineure et dégradée par l'humidité de L. Ribes a déjà été enlevée de l'église de Chagnon, avec l'accord de Madame le Maire de la commune. La troisième œuvre connue dans le diocèse se trouvait dans un escalier maintenant inutilisé de la maison diocésaine. Elle a aussi été décrochée.

Pour l'église Saint-Pierre de Grammond, les participants à la rencontre publique du 18 janvier ont estimé important qu'une nouvelle œuvre puisse se substituer à celle décrochée, comme pour garder la mémoire des drames vécus et du chemin de purification entamé. C'est le vœu qu'exprimait Monsieur le Maire à la fin de la réunion : « *imaginer une œuvre qui ferait d'un mal, un bien !* ».

## Chronologie des faits

---

Début janvier, un message nous était communiqué, alertant sur des faits d'abus sexuels commis par le Père Louis Ribes et la possibilité que des agressions aient été commises par ce prêtre sur la commune de Grammond.

Samedi 8 janvier, l'évêque, le vicaire général et le responsable de l'Antenne diocésaine de prévention et de lutte contre les abus sexuels sont allés rencontrer le maire de la commune de Grammond. Ensemble, ils ont convenu de contacter d'abord toutes les personnes dont le nom figure sur l'un des tableaux de l'église.

Il a aussi été décidé d'organiser une rencontre publique d'information et d'échanges, le mardi 18 janvier, dans une salle de la commune.

Le soir même, dans le diocèse de Lyon, à Pomeys, Mgr Emmanuel Gobilliard annonçait l'enlèvement du chemin de croix peint par Louis Ribes dans l'église du village.

Mardi 18 janvier, près de soixante personnes ont participé à la rencontre publique, la presse acceptant de se tenir à l'écart pendant le temps des échanges.